

LA RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un An. 10 fr.
Six Mois. 5 »
ENVOI FRANCO PAR LA POSTE
Etranger. Port en sus

ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration
Abonnements, Articles d'argent
Doit être adressé à M. A. ALRICY
Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5

RÉDACTION

Adresser les communications
A M. COSTE-LABAUME, Directeur
Cours Lafayette, 5, Lyon
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES

Fermier général V. FOURNIER
Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ
Rue Comptoir, n° 11
Lyon

FRANC PARLER

Le banquet Grisel sur lequel on fondait de belles espérances, n'a pas tenu tout ce qu'il promettait.

Les incidents qui se sont produits à ces agapes médiocrement fraternelles ont singulièrement détourné de son but primitif cette réunion de convives.

Il s'agissait, en apparence, de fêter la décoration d'un mécanicien de chemin de fer, dont la vie fut un exemple de dignité et de travail... Mais au fond, les trois quarts des souscripteurs du banquet arrivaient avec l'arrière-pensée de se livrer à leurs petites manifestations.

Gambettistes et anti-gambettistes se trouvant en présence, on devait certainement s'attendre à un éclat. Cela n'a pas manqué. Le fougueux Clovis Hugues a attaché le grelot avec l'ardeur d'un Marseillais qui a bien diné.

« Nous ne sommes pas ici pour entendre l'éloge de Gambetta! »

Cette sortie intransigeante ayant failli amener une scène de pugilat, il a fallu toute la rhétorique de Tony Révillon pour calmer les esprits et permettre à Gambetta de faire entendre une allocution conciliante qui était probablement beaucoup plus sur ses lèvres que dans son cœur.

Car pourquoi ne pas le dire, et tel est le vice rédhibitoire de notre politique actuelle : on se hait, on se déteste, on s'envie entre républicains, autant sinon plus qu'entre républicains et monarchistes.

Gambetta et ses amis sont poursuivis par les intransigeants et par bon nombre d'autres, de la même animosité et de la même haine qui s'attachèrent aux hommes de l'ordre moral.

Les Gambettistes, de leur côté, ne

sont pas en reste, et les polémiques courantes de la *République*, du *Paris*, du *Voltaire* et de la *Réforme* démontrent surabondamment que les opportunistes sont disposés à rendre œil pour œil et dent pour dent.

Que peut-il sortir de ces antipathies et de ces colères?

Rien de bon assurément pour la cause républicaine dont les principes disparaissent et les programmes s'égarent au milieu de ces querelles de boutique qui éclatent à propos de tout et à propos de rien.

Gambetta parlait jadis de l'ère des difficultés : nous y sommes en plein, puisque des républicains ne peuvent se rencontrer dans une réunion ou dans un banquet, sans éprouver le besoin irrésistible de se manger le nez.

Allons-nous ainsi indéfiniment piétiner sur place et passer notre temps à marquer les coups entre ces frères ennemis que divisent des plats de lentilles?

Gambetta prêche la conciliation, c'est fort bien, mais encore faut-il que ses partisans la pratiquent.

Quant au citoyen Clovis Hugues et aux tapageurs de son entourage, comme il serait facile de les laisser dans l'isolement de leurs charivaris, si on ne leur faisait pas l'honneur de s'occuper de leurs sottises bruyantes!

Il faut que nul ne l'ignore, parmi les banqueteurs ou les boulevardiers parisiens, le pays est absolument las, rassasié, écœuré de ces disputes et de ces colères stériles, d'où il n'est encore sorti que des gros mots.

La grenouille Clovis Hugues qui se gonfle outre mesure nous fatigue et nous assomme, de même que les flûtistes de Gambetta nous agacent.

Est-il absolument impossible de nous débarrasser des jongleries de l'un et des mameluks de l'autre?

JACQUES BARBIER.

EN IRLANDE

Au moment où l'Angleterre inaugurait un nouveau système d'apaisement, remplaçant le premier magistrat de l'Irlande par un homme modéré, ayant pour instructions spéciales de préparer une solution pacifique et équitable au conflit agraire, de misérables assassins ont frappé de leur poignard ce messager de paix et son premier lieutenant.

On n'excuse jamais, mais on s'explique certains crimes politiques. Il n'y a pas besoin de remonter à Brutus pour rencontrer des meurtriers ayant droit aux circonstances atténuantes ; et dans la lutte sans paix ni trêve qui se livre en Russie, entre l'absolutisme qui pend le nihilisme et le nihilisme qui fait sauter l'absolutisme, les sympathies ne sont pas toujours du côté de celui qui pend et elles vont parfois s'égarer vers ceux qui répondent à la potence par d'horribles procédés.

Mais ici : la lutte allait finir. Les idées de justice et d'humanité avaient enfin repris le dessus, on préparait des lois de réparation ; les hommes politiques emprisonnés venaient d'être remis en liberté. Seuls restaient mécontents les intransigeants de gauche et de droite : Ceux que nous pourrions appeler les nihilistes irlandais, ceux qui rêvent, non pas une réparation mais une séparation et cherchent, dans une conflagration générale, le moyen de creuser tellement l'abîme de haine que jamais il ne puisse être franchi et qu'il fasse enfin de l'Irlande une nouvelle Amérique émanicipée ; — ceux aussi qui perdent au système d'apaisement quelques parcelles de leurs revenus scandaleux, les lords anglais, grands propriétaires de l'Irlande.

Car c'est une bien triste destinée que celle d'un cultivateur Irlandais. Fermier fils de fermier, il ne peut espérer acheter jamais un lopin de terre : La terre n'est pas à vendre dans ce pays de majorats et de fortunes colossales, et les quelques centaines de propriétaires anglais qui occupent le pays l'occupent tout entier.

Mais, direz-vous, Paddy pourrait par son intelligence et son travail améliorer le fond de sa terre. Profonde erreur, les baux sont tous à courte échéance. Pour peu que Paddy augmente le revenu de sa terre, le régisseur du lord anglais en profite pour augmenter

d'autant sa ferme, au prochain renouvellement. Et Paddy qui est encore plus pressuré quand il est actif et laborieux, que quand il croupit dans la routine et l'indifférence, préfère la misère paresseuse à la misère laborieuse. Se tuer pour enrichir le lord ! quelle folie ! Et la fertile Irlande mal cultivée ne rend pas la moitié de ce qu'elle produirait sous un régime plus équitable. Voilà pour la fortune et la production publiques.

Quant à l'épargne, elle n'existe pas mieux. Le peu que gagne l'Irlandais suffit à peine à payer son fermage et rien ne reste chez lui ou autour de lui. Toute sa sueur capitalisée va en Angleterre, chez le lord. Rien ne revient au pays, sous forme d'améliorations, d'institutions publiques, de facilités commerciales et économiques. L'Irlandais parvient misérablement et au jour le jour, à ne pas mourir de faim. Et quand arrive une année mauvaise, quand manque la récolte des pommes de terre, Paddy ne peut pas payer le régisseur de son propriétaire, alors, on l'expulse, on vend son misérable cheptel et il est jeté sur la grande route, dans un pays où il n'y a pas un cultivateur capable de lui donner un morceau de pain. Paddy n'a plus qu'à s'étendre dans un fossé et à crever comme un chien affamé.

Voilà le tableau. Il est sombre ; et une nation riche et puissante est bien coupable, qui permet à ses citoyens de faire d'une vaste province, un bagne de misère et de famine. Mais ce qui indignait depuis longtemps le monde civilisé avait fini par émouvoir aussi les égoïstes exploités de l'Irlande. La *voix* d'opinion avait été enfin entendue au parlement anglais et, comme nous le disions au début, le gouvernement entraînait résolument dans la voie de la justice et de l'humanité.

L'assassinat de lord Cavendish et de M. Thomas Burke, va tout remettre en question. L'opposition réactionnaire y trouvera ample matière à des plaidoyers haineux, contre un pays où se passent de telles abominations. Elle aura beau jeu pour déclarer que l'incorrigible Irlande est insensible à toute concession pacifique, qu'elle ne désarmera jamais, que sa haine contre ses maîtres anglais, n'est pas de celles qu'on puisse apaiser, et la conclusion toute naturelle sera celle-ci : C'est par la terreur qu'il faut dompter ceux dont on ne peut avoir raison par d'autres moyens.

A cela, le peuple Irlandais a déjà répondu depuis trois jours par une protestation unanime.

Feuilleton de la RENAISSANCE

ÉCONOMIE DOMESTIQUE

JEAN et JEANNETTE

Jeannette. — Il y a beau temps, ami Jean, que nous n'avons examiné nos livres et vérifié notre caisse... Si nous nous y mettions, veux-tu ?

Jean. — Heu, Heu ! Crois-tu, Jeannette, que ce soit bien pressé ?

Jeannette. — C'est toujours pressé de savoir exactement où l'on en est de ses affaires de ménage.

Jean. — Nos affaires marchent admirablement, Jeannette. Les récoltes se vendent bien, les acheteurs paient rubis sur l'ongle, et la ferme bien cultivée, bien entretenue, donne des revenus qui augmentent tous les ans.

Jeannette. — Bon, mais les dépenses ?

Jean. — Mon Dieu, Jeannette, les dépenses augmentent un peu aussi. C'est une progression naturelle.

Jeannette. — Sans doute, il s'agit seulement de savoir si ces recettes et ces dépenses s'équilibrent. Fais voir notre compte d'emprunts.

Jean. — A quoi bon ?

Jeannette. — Comment, à quoi bon ? Mais à voir le total de nos dettes.

Jean. — Cela ne nous apprendra rien d'agréable ; il y en a toujours trop.

Jeannette. — Bien entendu, il y en a trop, mais ce n'est pas une raison pour se boucher les yeux. Montre vite.

Jean. — Tu y tiens absolument ?

Jeannette. — Assurément, et je ne comprends rien à tes hésitations. Voyons.

Jean. — Voilà le Grand-Livre.

Jeannette (comptant). — Mais ce n'est pas possible !

Jean. — Quoi, qu'est-ce qui n'est pas possible ?

Jeannette. — Ce chiffre de dettes : plus de trois cent mille francs !

Jean. — Que veux-tu, tout coûte si cher aujourd'hui !

Jeannette. — Et tu me parlais d'emprunter encore !

Jean. — Sans doute, pour des travaux urgents, des améliorations indispensables, et puis, vois-tu, Jeannette, j'ai lu dans des journaux très sérieux que plus on emprunte, plus on s'enrichit.

Jeannette. — Quels sont les ânes qui écrivent ces sottises ?

Jean. — Des ânes ? Jeannette, tu es bien dure pour nos économistes !

Jeannette. — Et tu les appelles encore des économistes ?

Jean. — Parfaitement, c'est une nouvelle Ecole qui s'est fondée. Voilà justement sa dernière brochure intitulée : *De l'emprunt indéfini*.

Jeannette. — Que fais-tu, malheureuse ?

Jean. — Je déchire ces chiffons de papiers et toutes les sornettes qu'ils contiennent.

Jeannette. — Tu vas déparer ma collection !

Jean. — Elle est suffisamment représentée au bureau des hypothèques. Mais enfin, voyons, où diable a pu passer tout cet argent ? trois cent mille francs !

Jean. — Je t'ai déjà dit, Jeannette, que nos dépenses s'étaient beaucoup accrues.

Jeannette. — Voyons donc ces fameuses dépenses.

Jean. — D'abord, l'intérêt de nos emprunts.

Jeannette. — C'est justement ce dont je me plains. Après ?

Jean. — Le personnel de la ferme. Tu sais qu'il a fallu presque doubler le nombre de nos serviteurs.

Jeannette. — Pourquoi doubler ? Font-ils plus de besogne qu'avant ?

Jean. — Pas beaucoup plus. Cependant le bœuvier, le laboureur, le charretier se plaignaient qu'ils avaient trop affaire, il fallait bien leur donner des aides.

Jeannette. — C'est donc pour ça que je les rencontre toujours à flâner, les bras ballants, quand ils ne se grisent pas, trois fois par semaine.

Jean. — J'ai déjà fait des observations à ce sujet.

Jeannette. — Bien mal écoutées alors. Ainsi qu'est-ce que c'est que ce godelureau que je vois toujours à la fenêtre, se grattant les ongles et roulant des cigarettes ?

Jean. — C'est le second commis aux écritures.

Jeannette. — Le premier ne suffisait donc pas ?

Jean. — Il me disait qu'il ne pouvait venir à bout de ses additions.

Jeannette. — Il lui restait pourtant assez de temps pour faire la cour aux filles de ferme. Qu'est-ce encore que le grand nigaud qui s'en va là bas, le nez au vent et les mains dans ses poches ?

Jean. — Ça c'est un inspecteur.

Jeannette. — Inspecteur de quoi ?

Jean. — Eh dame ! de la ferme, des écuries, des granges des bestiaux, des outils, que sais-je ! Il est bon de veiller à ce que tout soit en bon ordre et en bon état.

Jeannette. — Et tu penses qu'il surveille en allant ainsi bâiller au soleil ?

Jean. — Certainement, il surveille ; l'emploi était même si pénible que j'ai dû le pourvoir d'un sous-inspecteur.

Jeannette. — Un sous-inspecteur !

Jean. — Avec un secrétaire.

nime. Tous les patriotes de ce malheureux pays, répudient avec horreur l'idée de quelque alliance monstrueuse entre eux et les assassins du gouverneur anglais. Land leaguers, fénians, home rulers, tous maudissent les misérables qui portent à leur cause un coup terrible, tous s'empresent pour qu'on les découvre et qu'on les arrête : au moins alors saura-t-on qui ils sont et qui les a lancés.

Car si la raison compte pour quelque chose, si la vraisemblance peut servir de guide, si la vieille maxime est encore applicable : « Cherchez à qui le crime profite, » les assassins sont des intransigeants irlandais ou des intransigeants anglais. Dans les deux cas, poignée de gredins faciles à tenir en respect ; ou, noyau de grands seigneurs peu scrupuleux sur le choix des moyens ; on ne peut et on ne doit pas faire supporter au peuple irlandais la peine de ce qu'il réprouve avec une protestation unanime. Plus que jamais, au contraire, faut-il entrer dans la voie où s'engage M. Gladstone. Seule elle peut mener à un redoublement d'exécution contre les misérables qui ensanglantent l'Irlande qu'on cherche à éliminer. Seule elle peut mettre fin à des violences inconnues dans les pays de liberté et de prospérité.

LE DIVORCE

La loi Naquet est votée en première lecture. A la seconde discussion il y aura quelques amendements qui ne changeront pas sensiblement l'économie du projet, et ce sera affaire au Sénat de nous donner ou de nous refuser le divorce.

Nous serions étonnés qu'il nous maintint sur un pied d'infériorité vis-à-vis de toutes les nations qui nous entourent, et cette fois, nous croyons fermement que le divorce va rentrer dans le code par la grande porte : celle de la raison et de la justice.

L'opposition qu'on fait à ce rétablissement d'un chapitre essentiel du Code Civil, est bien peu sérieuse et surtout bien peu raisonnée. Aussi difficile à obtenir que la séparation de corps, le divorce qui n'est donc pas plus un dissolvant de la famille que cet expédient accepté de tous, se recommande de cet immense avantage qu'il rend tolérable et morale, une situation sociale où l'on ne rencontre actuellement rien de tel.

Quelle est la position d'une jeune femme ou d'un homme jeune encore, séparés par des griefs qu'on ne peut pardonner ou oublier ? Seuls dans la vie s'ils veulent rester fidèles aux lois de l'honneur et de la décence, ou méprisés de tous s'ils succombent aux sollicitations de leur jeunesse qui demande sa part de joies et de tendresses, ou aux ennuis de l'isolement qui mettent au cœur des désirs irrésistibles de famille et de paternité ?

Pourquoi condamner ceux qui se sont trompés au début, à souffrir toute la vie, de leur erreur, ou plutôt de l'erreur de ceux qu'ils ont réunis, car on sait comment se font les mariages, et bien souvent, trop souvent, ce sont qu'on consulte le moins les principaux intéressés.

Et cependant l'opposition politique attend encore cette amélioration de notre Code, pour se compter, le jour du vote, et pour l'arrêter au passage si quelque coalition est possible et praticable.

Alors, on verra les bonapartistes dont le héros, le demi-Dieu, dont Napoléon I^{er} a introduit le paragraphe du divorce dans le code

Civil et a usé pour lui-même de la loi qu'il avait promulguée, s'indigner à la pensée que cette loi va être rétablie.

On verra les légitimistes qui acceptent le divorce en Cour de Rome, le repousser dans les Tribunaux français, et quelques intransigeants qui, dans d'autres enceintes, prêchent les unions libres, s'unir à eux tous pour faire échec au parti républicain gouvernemental. Leur coalition a misérablement échoué à la Chambre. Nous espérons qu'il en sera de même au Sénat.

LA

BANQUE DE LYON & LOIRE

Le jugement qui déclare la société nulle, est édicté en plus d'un point.

On trouve dans ses considérants, la constatation de toute une série de manœuvres, de manigances et de filouteries que l'on soupçonnait sans doute, mais que nul ne supposait aussi complètes et aussi effrontées.

Voilà une douzaine de messieurs qui s'associent pour fonder une société, au capital de cinquante millions. Il faut, selon le vœu formel de la loi, que le quart, soit douze millions cinq cent mille francs soient versés avant la constitution définitive de la société.

Rien n'est plus facile, comment donc ! qui est-ce qui n'a pas douze millions dans son gousset ?

Et les administrateurs versent galamment les douze millions.

Mais en quelle monnaie ? Or, écus, billets de banque...

Pas du tout, en débitant simplement leur livre de caisse des douze millions sus-dits.

Je dois douze millions, — donc je les paye.

Raisonnement admirable et système comode qui égalent, s'ils ne les dépassent, les conceptions ingénieuses de Robert-Macaire et de Bilboquet : un pleutre du reste que ce Bilboquet, car il n'opérait que sur une malle, tandis que ses successeurs tripotent des millions.

Ajoutons, à la décharge du même Bilboquet, que ce saltimbanque travaillait pour vivre, luttait pour l'existence, tandis que les autres, millionnaires pour la plupart, n'avaient pour aiguillon et pour stimulant que la plus basse des convoitises.

Expliquez en effet que de grands négociants, connus et cotés sur les places de Lyon et de Saint-Etienne, aillent se lancer dans des entreprises véreuses et duper le public qui croyait trouver une double garantie dans leur honorabilité et dans leur fortune ?

Cela ne s'explique pas.

Le Tribunal de commerce vient de condamner en bloc et solidairement ces honnêtes financiers, à payer une cinquantaine de millions grugés par la banque qu'ils fondèrent et administrèrent, dans les conditions que l'on sait.

Paieront-ils ? Naturellement non, car tous ont dû prendre leurs précautions pour mettre à l'abri et en lieu sûr, les ressources dont ils disposent.

Séparations de biens, cessions de commerce, hypothèques fictives, titres au porteur, il a été fait depuis quelques semaines une large consommation de ces procédures ingénieuses, et l'on assure que tous les avoués et agents d'affaires sont sur les dents.

La justice et la loi sont elles absolument désarmées contre ces habiletés, et n'existent-elles aucun moyen d'atteindre ces millionnaires de la banqueroute ?

Il serait trop long de le rechercher à cette place, mais si les lois qui visent ces entre-

prises de haut-vol sont insuffisantes ou inefficaces, il nous semble que le moment serait venu de les renforcer, car en vérité notre Code pénal manque de proportions.

Tel vulgaire filou qui vous fera votre chaîne, au coin d'une rue, gèrera bien au moins six mois de prison.

Et tel financier qui volera cinquante millions, au coin d'une banque, pourra flâner en paix sur le boulevard, à moins qu'il ne siège au Luxembourg ou au Palais-Bourbon.

P.-S. — M. Savary est toujours député de la Manche, M. Numa Baragnon, toujours sénateur inamovible, et plusieurs douzaines de leurs collègues continuent leurs petits exercices législatifs, aux nez et à la barbe de leurs dupes. Si cela continue, on finira par confondre le Parlement avec une maison centrale.

FEUILLES VOLANTES

Notre Préfecture est dotée d'un nouveau secrétaire général pour l'administration, en la personne de M. Frémont, ex-sous-préfet de Roanne.

M. Frémont a été salué, dès son arrivée, nous pourrions dire avant son arrivée, d'un concert de récriminations et d'attaques au moins prématurées.

Que l'on ne dresse pas des arcs-de-triomphe sur le passage de tous les nouveaux fonctionnaires, cela se comprend, mais que l'on coupe des branches dans leur lit, c'est évidemment de l'exagération.

Attendons de voir M. Frémont à l'œuvre avant de le lapider.

Notons, comme symptôme rassurant, que ceux de nos confrères qui paraissent abominer le plus vivement M. Frémont, sont précisément les mêmes qui couronneront de fleurs les Desmains et les Ducros : leur compétence critique est donc sujette à caution.

L'état sanitaire de notre bonne ville laisse toujours beaucoup à désirer. Chaque semaine, les *Bulletins médicaux* nous font un spectacle navrant de la mortalité dans les hospices. Les maladies réputées les plus inoffensives, telles que la rougeole, y deviennent mortelles par suite de la contagion et de l'atmosphère viciée que l'on y respire.

Comment voulez-vous que de malheureux enfants dont les poumons absorbent tous les miasmes délétères des salles infectées, puissent résister à cet empoisonnement ?

Il n'y a donc qu'un remède, un remède tout indiqué et bien simple, pour sauver tous ces petits êtres d'une mort certaine : le transport à la campagne, loin des germes contagieux et des émanations morbides.

Nos hospices possèdent, non loin de Lyon, deux vastes succursales, le Perron et Longchêne, où les petits malades trouveraient de l'air respirable et non de l'air empesté.

Pourquoi hésite-t-on à les y envoyer ?

L'aménagement ne serait ni long ni coûteux, et au moins, nous ne verrions pas chaque semaine, ces listes interminables de décès qui finissent par décimer notre population.

On constate régulièrement, depuis trois mois, cent décès de plus que de naissances. Que la proportion continue et avant un siècle, Lyon aura vécu, et ne sera plus qu'une vaste nécropole.

Exploits de nos ingénieurs officiels.

Ces habiles gens qui ont pour mission d'améliorer la navigation de nos fleuves et rivières viennent de se signaler par un acte

de haute perspicacité. Après avoir construit à grands frais, le barrage de la Mulatière, de façon à permettre aux petits bateaux d'aller sur l'eau, messieurs les ingénieurs exigent maintenant la suppression du ponton des bateaux-mouches, sous prétexte d'engorgement. Il en résulte que les voyageurs des dits bateaux se voient réduits, ou à nager la rive à la nage, ou à suivre le quai à pied. C'est ce dernier parti qu'ils choisissent naturellement, tout en adressant force pétitions à l'administration, pour faire rapporter une mesure aussi ridicule.

Le service de la navigation nous avait habitués à pas mal d'inconséquences et de sottises, mais nous n'osions pas compter sur une originalité de ce calibre : — Améliorer la navigation en supprimant les bateaux !

Autres mécontentements. Voici les pharmaciens qui réclament. Contre quoi ? Contre le service de nuit. Ces messieurs trouvent dérisoire l'indemnité de deux francs qui leur est allouée, quand en dérange leur somme, et le sirop Vial de Vaise, nous voulons dire M. Vial, se plaint amèrement, au nom de ses collègues, de cette parcimonie municipale.

Nous reconnaitrons volontiers que deux francs, pour réveiller un honnête homme et interrompre un beau rêve (il y en a tant dans la pharmacie !) ne sont pas une somme considérable.

Mais voyons, le pharmacien qu'on réveille ne vend-il pas quelques petits remèdes par la même occasion ? Pour peu qu'il y en ait pour deux francs également, cela fait un supplément de trente-neuf sous de bénéfice.

ZÉDE.

Les plaidoyers de M. Weiss

M. J.-J. Weiss, a décidé bien de la peine à se consoler de son départ du « grand » ministère. Cette mésaventure lui tient au cœur, et il noircit de nombreuses pages de la *Revue politique* d'un plaidoyer *pro domo*, qui ne manque ni d'intérêt ni de piquant.

M. Weiss, chacun sait ça, est une plume alerte et finement aiguillée, et vous devez penser si son esprit et sa verve s'en donnent à cœur joie, dans une cause aussi intéressante que la sienne propre. C'est un vrai régal que de lire ces phrases courtes et acérées, dont le style net et précis descend en droite ligne des maîtres de notre langue, et si l'on n'écouterait que ses goûts littéraires, on se donnerait le plaisir de révoquer M. Weiss, tous les quinze jours, d'un poste quelconque, à seule fin de jouir de ses brillantes et spirituelles variations.

Nous irons plus loin, nous dirons même que M. Weiss a dix et cent fois raison lorsque, bon avocat et avocat plein de son sujet, il nous vante ses propres mérites, ses aptitudes, ses talents variés, nous énumère ses titres, ses travaux, ses ouvrages, etc., toutes choses qui ne furent jamais contestées.

Que M. Weiss soit un de nos premiers journalistes, ce n'est pas douteux ;

Qu'il ait été une des gloires de l'école Normale, personne n'y contredit ;

Qu'il soit pourvu de tous les grades, de toutes les distinctions que peut obtenir un homme seul, c'est admis ;

Que nul ne soit plus fin, plus perspicace, mieux doué que lui, en un mot pour les emplois qu'il a successivement occupés, nous l'accordons encore.

Mais là n'est pas précisément la question.

Jean. — Qu'as-tu vu ?

Jeannette. — Trois mots qui expliquent bien des choses : Pertes de Bourse...

Jean. — Eh bien quoi, j'espérais me refaire ?

Jeannette. — Et ça n'a pas réussi... Ecoute, Jean, voilà longtemps que nous vivons ensemble, et malgré quelques disputes nous n'avons pas trop fait mauvais ménage. Mais sais-tu ce qui arrivera, si tu continues à jeter notre argent aux quatre vents, à te laisser duper et piller par les paresseux, les ignorants et les chevaliers d'industrie... ?

Jean. — Tu vois bien le tableau, Jeannette, songe que notre prospérité inouïe...

Jeannette. — Il arrivera précisément que cette prospérité, sur laquelle tu échafaudes tant d'illusions et bâtis tant de châteaux en Espagne, nous conduira droit à l'hôpital.

Jean. — Brr ! tu n'es pas gaie, Jeannette. Et le moyen d'éviter ce désagréable voyage ?

Jeannette. — Un moyen bien simple, mon pauvre Jean, et qu'il est temps d'appliquer ; souviens-toi seulement que deux et deux ne font pas cinq et que les dettes trop flottantes finissent toujours par faire naufrage.

L. LECLAIR.

Jeannette. — Un secrétaire maintenant !

Jean. — Et un conservateur.

Jeannette. — Ah ça il perd la tête !

Jean. — Assisté de deux bibliothécaires.

Jeannette. — Mais c'est de la démence pure ! Un bibliothécaire pour nos quatre bouquins.

Jean. — Et mes brochures économiques ?

Jeannette. — Jean, regarde-moi bien en face : es-tu bête ou es-tu fou ?

Jean. — Ni l'un ni l'autre Jeannette.

Jeannette. — Alors tu as juré de nous conduire à la ruine et de nous faire mourir sur la paille !

Jean. — Pas le moins du monde. Je cherche seulement à tenir mes affaires en ordre.

Jeannette. — Il est joli ton ordre. Tu vas commencer par me mettre à la porte tous ces paresseux et ces inutiles.

Jean. — Y penses-tu Jeannette ! Qu'est-ce qu'on dira de moi dans le pays ! Que je suis un ci, un ça, un pingre, un avare, un exploiteur.

Jeannette. — Alors tu aimes mieux être un va-nu-pieds et un mendiant, doublé d'un imbécile qui se laisse plumer par tous les parasites ?

Jean. — Ta, ta, ta ! Tous ces gens-là ont de l'influence avec leur méchante langue, et ta sais que je me présente au Conseil municipal. S'ils allaient me faire échouer !

Jeannette. — Le beau malheur ! Tu t'occuperais un peu mieux de tes affaires. D'ailleurs, ce n'est pas fini, les fainéants que

tu héberges n'ont pu dévorer tous nos emprunts. Il y a donc d'autres gaspillages.

Jean. — Gaspillages ! Peux-tu donner ce nom aux grands travaux que j'ai fait exécuter dans nos domaines ?

Jeannette. — Quoi, ce fossé du côté des bois ?

Jean. — Penses-tu Jeannette qu'il était inutile contre les renards et les fouines qui viennent manger nos poules ou contre les loups qui menacent nos bergeries ?

Jeannette. — Je ne dis pas, seulement il aurait fallu ne pas le recommencer quatre fois.

Jean. — C'est la faute des ingénieurs.

Jeannette. — Des ingénieurs qui ne savent pas leur métier et te font faire triple dépense. Il fallait en choisir d'autres moins ignorants.

Jean. — Pouvais-je m'en douter Jeannette ? Ils sortaient tous de l'Ecole polytechnique.

Jeannette. — L'Ecole polytechnique ne produit pas que des aigles.

Jean. — Et ils étaient tous décorés de la légion d'honneur.

Jeannette. — Raison de plus pour se méfier. Le vrai mérite a-t-il besoin de tant d'enseignes ! c'est comme celui qui nous élève cette digue sur le cours d'eau.

Jean. — Voilà encore qui va coûter cher.

Jeannette. — Naturellement, puisqu'il faut toujours la refaire... Eh bien, crois-tu

que ce n'est pas de la folie de se fier à ces nigauds ?

Jean. — Que veux-tu que je te dise ! Il m'avait été recommandé par notre député.

Jeannette. — Bien obligée ! Est-ce le député qui paiera nos comptes ? Et puis tous ces reçus de lettres chargées : à qui envoie-tu tant d'argent ?

Jean. — Mais au régiment, à notre fils Jeannot.

Jeannette. — Un sous-lieutenant, est-ce que l'Etat ne le paie pas ?

Jean. — Mon Dieu si, on le paie, mais il y a tant de frais à côté.

Jeannette. — Quels frais ? Des folies, des sottises ; je n'entends pas...

Jean. — Moins de folies que tu ne crois : Il paraît que, tous les six mois, on change d'uniforme, et Jeannot dépense les yeux de la tête chez le tailleur : Lis plutôt ce compte.

Jeannette lisant. — Galons, pas-epoil, pompon... Et c'est ce qu'ils appellent réformer l'armée ?

Jean. — Paraît qu'ils n'ont pas encore trouvé autre chose. Tu vois en somme que nous n'avons pas fait grandes dépenses.

Jeannette. — Que te faut-il de plus ? Emprunts continuels, emplois inutiles, travaux mal dirigés, et pour comble qu'aperçois-je ? Sur cette page...

Jean. — Quoi donc ?

Jeannette. — Ne cherche pas à le cacher, j'ai bien vu.

et M. J.-J. Weiss, a beau tourner avec une merveilleuse dextérité autour du débat, il n'arrivera pas à dissimuler la vraie cause des protestations dont sa nomination fut l'objet.

Cette cause réside uniquement dans l'attitude de M. J.-J. Weiss, pendant l'Ordre moral, dans sa campagne ardue des 24, et 16 mai, surtout, contre la République; dans ses appels aux violences et aux coups d'Etat.

M. Weiss parle beaucoup de sa collaboration au *Courrier de Paris*, à la *Revue des Deux-Mondes* et même au *Figaro*. Pourquoi ne sonne-t-il mot de sa collaboration au *Paris-Journal*?

Parce que c'est là que le bât le blesse, parant par respect.

Parce que c'est dans cette feuille réactionnaire entre toutes, et bête réactionnaire, qu'il émettait ses belles théories sur les coups d'Etat et écrivait cette phrase célèbre : « quand un maréchal de France commande à quatre cent mille hommes, il se moque pas mal des mises en accusation ».

Cette invitation à une seconde valse du 2 décembre, était assez transparente, ce nous semble, pour que la République se dispensât d'appeler dans ses conseils, un politique aussi disposé à l'étrangler.

Tel est le cas de M. Weiss, tel fut le motif des protestations que souleva sa faveur inattendue.

Ajoutez, que sa nomination venant quelques jours après un article de haute flagornerie, à l'adresse de Gambetta, il s'établit un trait d'union naturel entre la louange et la place, et les esprits les moins prévenus trouvèrent bizarre de voir cette transformation subite de destructeur en courtisan.

M. Weiss s'en étonne aujourd'hui, et consacre presque un volume à nous raconter ses surprises. On a le droit de s'étonner de son étonnement.

Et pour conclure en deux mots : le décri de l'opinion contre M. Weiss ne s'adressait ni à son talent, ni à son mérite, mais à ses convictions et à son caractère.

L'EXPOSITION PERMANENTE

Un bon nombre d'artistes et d'hommes de goût viennent de mettre en pratique et de faire entrer dans le domaine de la réalité, une excellente idée qui resta longtemps à l'état de projet.

Il s'agissait de fonder, à Lyon, une exposition permanente de peinture, de statuaire et d'objets d'arts, qui tout en permettant à nos peintres et à nos sculpteurs de produire constamment leurs œuvres devant le public, serait en même temps une petite école d'émulation et de progrès artistiques.

L'idée, nous le répétons, était excellente à tous les points de vue, mais plusieurs difficultés se présentèrent : d'abord le choix d'un local convenable, suffisamment spacieux et surtout bien éclairé; ensuite la réunion et le concours d'un assez grand nombre d'adhérents pour donner corps à ce projet séduisant, lui constituer un budget, lui permettre de vivre en un mot, autrement que dans l'imagination des promoteurs.

Une circonstance favorable se présenta pour le local. Un riche amateur de notre ville étant décédé, il y a quelques mois, ses héritiers mirent en location une vaste galerie qu'il avait organisée pour ses convenances personnelles. Grandes dimensions, excellent aménagement plus que confortable, salons superbes, prix modéré. Comment laisser échapper une aussi rare occasion? Les bonnes volontés se groupèrent, les adhésions affluèrent de toutes parts, et aujourd'hui on peut visiter, au 28, de la rue de Bourbon, une première exposition d'œuvres bien éclairées, bien placées, bien distribuées, où il y a de la cimaise et de la lumière pour tous.

On ne peut donc qu'applaudir à l'initiative des promoteurs de l'exposition permanente, auxquels nous ferons pourtant le reproche de n'avoir pas ouvert l'ouverture de leur galerie d'un peu plus de solennité et disons le mot, de réclame, mais qui est bien entendue.

Puisqu'il s'agit d'artistes lyonnais, pourquoi n'avez-vous pas stimulé la curiosité publique, en exposant quelques œuvres de nos peintres arrivés et connus? — A défaut de Meissonier, trop grand pour aujourd'hui, n'aurait-on pas trouvé facilement chez les artistes eux-mêmes, au moins des collections particulières et des Vollon, des Roybet et des Puvis de Chavanne et des Aimé Perret, et des Beauverie, etc.

N'aurait-on eu là, croyons-nous, un attrait particulier qui n'eût pas été inutile pour le baptême de l'exposition permanente.

Un regret exprimé, hâtons-nous de dire que l'on ne néglige pas parmi les œuvres déjà exposées, de véritables toiles de réelle valeur et de véritable intérêt.

Nous avons noté après une première visite :

Mademoiselle de M. Belliveau, d'un dessin excellent portrait d'homme de M. Sicard qui prend sa revanche de son demi succès au Palais des-Arts.

Un soir après la pluie de M. Arlin, plein de fraîcheur et de vérité.

De jolies roses de M. Perrachon, sans arrosoir, sans pigeons et sans brouette : elles n'en valent que mieux.

Une charmante tête d'étude de M. Loubet.

Des fleurs étourdissantes de brio et d'éclat de M. Baudin.

Une scène de plage de M. Roman : tableau fort curieux, avec des tons lumineux et transparents, la meilleure chose assurément que nous ayons vu sortir du pinceau de cet artiste original et chercheur.

Un intérieur de Bail : deux agréables tableaux d'Appian.

Un petit pâtre de M. G. Détanger, jolie étude de modèle dont certaines parties viennent très bien.

Et puis des poissons de Coquerel, un portrait de M^{me} Colomb, un paysage du Lotet, un soleil couchant de Girier, une aquarelle chaude et lumineuse de Ravier...

Avons nous tout cité? Non certes, mais allez y voir! Cela ne coûte qu'une modeste entrée de cinquante centimes, qui se convertira plus tard en bons de loterie pour les tableaux exposés, de telle sorte que les visiteurs n'auront perdu ni leur temps ni leur argent. Peut-on en dire autant de tous les spectacles?

LA Ballade du Divorcé

Je suis avec fièvre les débats de nos assemblées. Deux fois déjà, l'espoir décevant a fait passer un frisson dans tout mon être. O Naquet, tu montrais à la tribune ta tête pensante, et ta voix pénétrante racontait à nos députés les douleurs de l'indissolubilité Vaine éloquence! Le divorce, mot fatal, faisait trembler les plus braves, et ta loi rentrait dans ta serviette de maroquin de Russie! — O Naquet, les infortunés dont tu avais entrepris la défense te dressaient au fond de leur cœur un autel de reconnaissance et d'amour! — Je suis avec fièvre les débats de nos assemblées!

Ma belle-mère a eu vent de mes espoirs inavoués. Son génie lui a révélé mon état psychologique. Chaque jour elle recevait mon journal et me le faisait passer en me disant : « Voilà des nouvelles de votre Naquet. » Mon Naquet! Oh! oui; le mien, le nôtre à tous qui souffrons et rongions notre frein! Oh! ma belle-mère, je la hais, cette femme odieuse qui me montre en vieux et en laid ce que deviendra un jour Hortense. Elle a le génie du coup d'épingle, cette furie aux tirebouchons grisonnants. C'est elle qui a changé ma maison en un onzième cercle d'enfer ignoré par Dante et voyez : — Ma belle-mère a eu vent de mes espoirs inavoués!

Oh! ciel, qu'ai-je vu ce matin! L'héroïque Naquet a sans crainte et sans faiblesse sorti sa loi, sa douce loi de son portefeuille en maroquin de Russie. On va discuter, peut-être écouter d'une oreille favorable son plaidoyer déchirant! Curieux indice : ma femme a répondu froidement ce matin au salut impertinent de son godelureau de cousin et m'a donné, à déjeuner, du café digne de ce nom. J'en avais perdu l'habitude et jadis, au temps des lunes de miel transformées depuis de longs jours en lunes de vinaigre, c'était mon régal favori. Ah! laissez-moi reprendre mon journal. Oh! ciel, qu'ai-je vu ce matin!

Elle est bien triste l'histoire de mon godelureau de cousin! Il a dix ans de moins que moi, beaucoup de cheveux sur la tête, un aplomb ridicule et il a commencé son siège en prodiguant des tabourets et des attentions à ma belle-mère. Une fois dans la place, comment s'y est-il conduit? Oh! mon front! Le jour où j'ai dit à Hortense ce que je pensais de cet imbécile (il est idiot, voilà mon avis, quoique prétendit ma femme et son horrible mère), j'ai eu une scène à subir. Oh! mon Dieu, une scène... C'est depuis ce jour-là que l'abîme s'est creusé, profond, infranchissable. C'est depuis ce jour-là aussi que ma femme court les églises et les magasins de nouveautés, depuis huit heures du matin jusqu'à sept heures du soir. Un jour de tempête conjugale, elle a osé me dire que Théodore l'accompagnait souvent... Elle est bien triste l'histoire de mon godelureau de cousin!

O Naquet, la date de la discussion approche. Mon café s'améliore de jour en jour. Ma belle-mère est allée faire un petit tour chez son autre gendre — elle varie ses plaisirs à la façon de Torquemada. Ma femme bat évidemment très froid avec Théodore. Moi, je ne dis rien, je me recueille et je consulte mon dossier dans le silence du cabinet : injures, ça y est : un jour, devant Moulinot, elle m'a traité d'infirme prétentieux et désagréable! Moulinot l'a raconté pendant trois mois au cercle. Quand j'arrivais au milieu de cette facétie de mauvais goût, on se taisait, mais on me regardait comme une bête curieuse. J'avais demandé des renseignements au garçon et je savais parfaitement ce qu'il en était... Dans mon trouble, j'ai perdu

douze mille fiches au rubicon. Gredin de Moulinot! — Mais, ô Naquet, la date de la discussion approche.

O bonheur de la solitude tranquille! Vivre en garçon, dans un joli petit appartement bien confortable, entrer et sortir sans explications, aux heures qu'on veut, être en retard au dîner sans essayer une algarade de belle-maman et une bouderie de madame, inviter à déjeuner un ami sans qu'on vous réponde : « Est-ce qu'il va prendre pension ici, ce monsieur? C'est particulier comme vous m'amenez toujours des gens qui me sont antipathiques! » Avoir une bonne cuisinière, une bonne femme de chambre... Oh! non, pas pour ce que vous croyez... J'ai lu mon Labiche, *Oscar et sa bonne*, brrrrr, mais être bien servi, par un joli minois, c'est moral et agréable en même temps. — O bonheur de la solitude tranquille!

Il y aura la question des sévices. Si je vous disais que ma belle-mère m'a un jour griffé à la joue gauche! C'est un matin que je refusais énergiquement de payer une note de modiste, attendu que ma femme, quand je disais : « Hortense, tu changes bien souvent de chapeau » m'avait répondu : « C'est maman qui me les offre, vous ne prétendez peut-être pas m'empêcher d'accepter ses cadeaux. » Et puis, le quart d'heure de Rabelais arrivé, belle-maman n'était pas en fonds. Alors moi, j'ai dit « Qu'elle s'arrange, ça ne me regarde pas. » C'a été le coup de fouet et si j'ai pu échapper de ses ongles, c'est grâce à Moulinot... qui l'a encore raconté au cercle... Ah! ce ne sont pas les témoins qui manqueront quand je viendrai dire au tribunal : Il y a aussi la que tions des sévices.

Et puis décidément, je le suis! C'est encore Moulinot qui a découvert le pot aux roses. Et je sais maintenant où Théodore a loué un appartement, à quelle heure les infâmes complices se rencontrent et combien de fois par semaine ils se livrent à d'odieux travaux de ramification sur ma tête innocente! J'aurai dû les faire pincer par le commissaire de police, mais pour une séparation de corps, qui ne sépare rien du tout, le jeu ne valait pas la chandelle... Tandis que maintenant... il faudra que je rapatrie Théodore et Hortense, l'astuce a du bon. Pour obtenir un vrai divorce rien ne m'arrêtera, rien. Parce que, vous-tu Naquet, j'en ai assez, j'en ai trop, je ne peux plus résister à l'enfer de ma maison — et puis décidément je le suis!

O joie délirante et inespérée! C'est voté en première lecture. Je suis comme transfiguré. Ma femme étonnée a pris le journal et elle a rougi. Ma belle-mère s'est élançée et elle a pâli. J'ai alors contenu mon cœur qui bouillonnait et j'ai dit à Hortense : Mais on ne voit plus ce bon Théodore? — Il ne reviendra plus, mon ami, a-t-elle répondu avec des regards de gazelle. — Il est parti pour l'Afrique, a ajouté belle-maman avec les vagissements plaintifs du crocodile qui pleure. Ah! elles croient garder leur victime. Je les laisse croire. Si Théodore est parti, j'ai le témoignage de Moulinot et de tout mon cercle. Et je me replonge dans la contemplation du bienheureux compte rendu qui m'entrouvre déjà la porte de ma prison et celle du paradis : O joie délirante et inespérée!

Mais ça passera-t-il au Sénat? Ces vieux gredins sont capables de tout. Et voilà que les réactionnaires en font une question d'opposition! et que les curés s'en mêlent! Mais que leur importe? Mais ils n'ont donc ni femmes insupportables ni belles-mères effroyables! Toucher le bonheur du doigt et le voir s'évanouir en fumée. — Non, nos sénateurs ne feront pas cela, ou bien je deviens intransigeant, je vote une chambre unique, je porte Naquet à la présidence de la république... Il faut que ça finisse une fois pour toutes. On divorce partout excepté dans cette république de routine et de piétinement sur place. — Oh! mon Dieu, ça passera-t-il au Sénat!

COCARDEAU JEUNE.

THEATRES

Grand-Théâtre. — Il n'y a pas à prétendre le contraire, quand M. Campocasso veut se donner la peine de bien monter un ouvrage, il n'y a vraiment rien à reprendre et la critique est forcée de mettre bas les armes. Or, ayant probablement sur la conscience toutes les pitoyables représentations qu'il fit avaler au public, notre directeur a cru devoir se dédommager en une fois et il a choisi la *Fille du Tambour-Major*, pour s'amender de ses vieux péchés.

A vrai dire, nous eussions préféré qu'une œuvre plus sérieuse ou des œuvres plus sérieuses eussent été, dans le courant de l'année, l'objet des soins dont il a entouré l'opérette d'Offenbach, mais mieux vaut encore une opérette très-bien montée que rien du tout.

Donc grâce à une mise en scène réellement somptueuse, au défilé du dernier acte, à une figuration nombreuse, à des costumes propres et à une interprétation excellente en partie et suffisante

dans son ensemble, la *Fille du Tambour-Major* vient d'obtenir au Grand-Théâtre un succès parfaitement justifié.

A la tête de cette interprétation, nous avons retrouvé M. et M^{me} Simon-Girard, qui créèrent ici, il y a deux ans, Stella et Griotet et qui n'ont rien perdu ni de leur talent original ni, par conséquent, de la faveur du public.

Avec sa toute petite voix fraîche et sympathique, conduite avec beaucoup d'art, sa façon de détailler sans presque souligner, avec son jeu plein d'aisance, de naturel et de distinction, M^{me} Simon-Girard est une de ces artistes qui, ayant le don de séduire et de charmer, comme M. Simon, par son en-raid et l'excentricité de son action, sait provoquer le rire sans tomber dans la charge.

A côté de ce duo, auquel on n'a ménagé ni les bravos, ni les bis, M. Dubouchet, dans le personnage du duc Della Volta, s'est montré fort amusant, malgré le souvenir de M. Mauge qui, lui, était vraiment surprenant.

Faute d'un tambour-major dans le personnel du Grand-Théâtre, le rôle de Monthabor est confié à M. Chambéry. Eh bien, nous sommes heureux de le constater, M. Chambéry s'est révélé meilleur acteur d'opérette que nous nous le supposions. Autant aux Célestins, il est ordinairement comique froid et terne, autant il nous a paru tenir son personnage de manière à faire presque oublier M. Luce.

Si M. Marris chevrotait moins, si M. Nerval était plus en scène, si M^{lle} Rivet avait un peu d'entrain, et M^{me} Grenet plus de gaieté naturelle, tout serait parfait dans l'entourage de M. et M^{me} Simon. Trop parfait peut-être, attendu que M. Campocasso a poussé l'éclat et la mise en scène jusqu'à faire donner l'orchestre entier sous la direction de M. Luigini. (O Meyerbeer! O Rossini! O Halévy!), les chœurs au grand complet et le corps de ballet idem, sans compter les membres de la Convention à cheval qui assistent — sous le Directoire — à la prise de Milan!

La *Fille du Tambour-Major* bien lancée et obtenant un très-grand succès, M. Campocasso a cru devoir interrompre les représentations, pour reprendre M^{me} Favart, qui a été joliment malheureusement devant une salle peu garnie, malgré la présence de M. et M^{me} Simon, et le talent qu'ils ont déployé. — M^{me} Simon-Girard surtout, dans deux rôles qu'ils avaient également créés aux Folies-Dramiques. Cette interruption a été une erreur qui surprend de la part d'un directeur habile. M. Campocasso ignore-t-il qu'il faut savoir profiter d'un succès et n'en pas détourner le public, simplement pour une reprise qui pouvait attendre, puisque M^{me} Favart venait de réussir médiocrement?

Mais ceci est une affaire d'administration, et M. Campocasso passe pour infailible à cet endroit.

Célestins. — Pendant que le Grand-Théâtre encaisse des recettes assez rondelles pour réjouir le cœur de M. Campocasso, le vide se fait de plus en plus aux Célestins. On y récolte jusqu'à 120 francs certains soirs! Du moins, on nous l'a affirmé. Mais nous soupçonnons fort la direction d'ajouter de sa poche pour faire croire à ces recettes fantastiques, car nous admettons difficilement que, sans y être contraints par la force, il se rencontre encore un nombre suffisant de nos compatriotes capables de réunir 120 francs, pour assister aux spectacles navrants qu'on offre aux lyonnais, dans le sanctuaire dramatico-comique dont M. Campocasso a la garde.

Qu'il s'agisse des *Dominos roses*, du *Meurtrier de Théodore*, du *Genre de M. Poirier*, etc., on assiste à un défilé d'artistes tellement grotesques que vraiment, si ce n'est pas un négage, nous ne comprenons guère dans quel but la direction oublie à ce point son devoir et son propre intérêt.

Eh mon Dieu! nous n'en voulons ni à M. Machin, ni M^{lle} Chose, — que nous ne désignons même pas — de jouer la comédie comme on n'oserait pas la représenter à la vogue de Perrache. Un correspondant les envoie à Lyon, où on les affables de personnages, dont ils n'ont pas la moindre idée. A qui la faute, sinon à la direction qui abuse de leur candeur et de celle du public?

Qu'on se figure les *Huguenots*, chantés par MM. Baron, Morfer, Dubouchet et Galloy, M^{me} Achard, Musso et Dussourd et l'on aura une idée approximative des soirées des Célestins, en ce moment. Quel profit artistique ou pécuniaire en retire M. Campocasso? nous nous le demandons et sommes stupéfait que, de parti-pris, il laisse choir et s'abîmer dans le ridicule un théâtre qui lui a rapporté, — assure-t-il, — 60,000 francs de bénéfices du 1^{er} novembre au 31 mars.

Actuellement, la troupe des Célestins se trouve composée de trois sujets, du côté des hommes : MM. Bouyer, Howey et Gerbert qui va partir, et le côté des dames est réduit à M^{me} Leriche. Tout le reste n'est que comparses ou figurants. Et dire que M. Campocasso promettrait tout bonnement aux lyonnais, dans son prospectus, de leur rendre les Célestins d'autrefois, avec toutes leurs splendeurs!!!

Il ajoutait, il est vrai, dans l'intimité, qu'une seule chose s'opposait à la réalisation de ce plan grandiose : la question des débuts et la désignation des emplois. Eh bien, malgré le cahier des charges, malgré le danger de laisser une direction maîtresse absolue de son répertoire et de ses sujets, que le conseil municipal, — qui doit statuer sur la désignation de M. Campocasso et la refusera pour cent bonnes raisons, — que le conseil lui octroie cette concession réclamée instamment par lui dès son entrée en fonctions, et supprime les débuts aux Célestins. Imposer une seule condition, — celle de jouer chaque soir quoi que ce soit, avec qui que ce soit, pourvu que la salle ne soit ni sous-louée, ni livrée à des acrobates.

En dépit de la question de principes, le public souscrit, des deux mains, à cette convention, admettra ce nouvel accroc au traité, s'il obtient ainsi l'assurance de retrouver aux Célestins, — ce que promettrait il y a six mois M. Campocasso — une succursale, toute petite au besoin, de la Comédie-Française.

C'est une expérience à tenter, et puis qu'on patauge depuis si longtemps dans cette question théâtrale, une expérience de plus ou de moins n'obscurcira pas davantage un problème qui devient de plus en plus insoluble.

G. LAURENT.

Lyon. Imp. LARUE, c. Lafayette, 5, ALB. V. 1891

Sur tous les articles les signés : Le Gérant responsable.

A. ALRICY.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 10 mai 1882.

Le calme le plus profond règne sur les marchés de Londres et de Paris. Les Consolidés anglais se maintiennent immobiles à 101 13/16, et nos rentes n'éprouvent que des variations de cours d'une quinzaine de centimes. Si l'on en juge par l'écart des primes, un changement de cours n'est pas considéré comme prochain. On tient le 5 0/0 à 117.30, l'amortissable à 84.15.

La Banque de France très ferme varie de 5,600 à 5,650.

Les actions de la Banque hypothécaire sont fermes. L'approche du dividende attire l'attention sur ces titres.

La souscription aux 60 000 actions du Canal de Corinthe est un très grand succès. Les capitalistes se sont empressés de saisir l'occasion de faire un placement de premier ordre, présentant une certitude de plus-value que leur offrait le Comptoir d'Escompte. Les actions se négocient avec prime et en banque. Les parts de fondateurs sont demandées au-dessus de 3,000.

Le Suez a définitivement perdu le cours de 2,800, au-dessus duquel il avait été porté trop rapidement, il a été ramené à 2,750. On est calme sur le Panama de 540 à 545 et sur le Gaz de 1,625 à 1,630.

Le cours de 90 est constamment perdu et repris sur le 5 0/0 Italien; la clôture s'est faite au-dessous de ce prix hier et aujourd'hui. Le 5 0/0 Turc et l'Unifiée Egyptienne ont été l'objet de quelques réalisations.

PAVILLONS RUSTIQUES EN CIMENT
Pièces d'eau, Moulures en ciment,
Travaux de Maçonnerie

FAVIER SIMON
ROCAILLEUR

Médaille à l'Exposition de Lyon 1879, au Comice agricole
56, rue de Trion, au 2^{me}
(Lyon-St-Just).

EAUX MINÉRALES
Françaises et Étrangères
Pharmacie des Célestins, pl. des Célestins, 2
Produits au gluten p^r les diabétiques

TIMBRE CAOUTCHOUC

ANCIENNE MAISON LEFÈVRE
Grand'Rue de la Croix-Rousse, 144

C. THIVOLLET

SUCCESEUR

LYON - COURS DE LA LIBERTÉ, 187 - LYON

DÉCORS D'APPARTEMENTS

M^{me} DÉPY, Tapissière à façon, fait tout ce qui concerne cet article, tels que : Rideaux, Tentures riches, Stores italiens, Berceaux d'enfants, Housses, Coussins, Tapis, etc.

45, Cours Morand, 45

AUX MÉDAILLES
LYON rue de l'Hôtel-de-Ville, 74 et 76 LYON

MAGASIN DE
CHAUSURES
LES PLUS
Vastes de France

PRIX FIXE
Assortiments immenses pour Hommes, Dames & Enfants
Bureau à St-Etienne, rue St-Louis, 12, près l'Église.

J.-C. Simian
PARIANT

MALADIES DES FEMMES

STÉRILITÉ Complètement guéries par le traitement de M^{me} CHRÉTIEN d^{re} de la Faculté de médecine de Paris et de l'Ecole supérieure de pharmacie. — 25 années de succès. — Analyse des urines par des procédés chimiques. Lyon, 9, rue Bourbon, au premier. Cabinet de midi à 4 heures.

Nous engageons vivement les personnes qui s'occupent d'agriculture et qui tiennent à être au courant de tout ce qui s'écrit et se fait au sujet de la vigne, de s'adresser à la

GAZETTE AGRICOLE ET VITICOLE

journal paraissant tous les dimanches, et qui a été choisi par le comité d'études et de vigilance pour la destruction du phylloxera dans le département du Rhône, pour la reproduction de tous ses documents, rapports, procès-verbaux, etc., etc.

On s'abonne au bureau du journal, à Lyon, rue de la Bourse, 14.

Prix : 8 francs par an.

COMPAGNIE NATIONALE DES

Canaux Agricoles

AVIS AUX OBLIGATAIRES

En vue d'une action collective à exercer auprès des pouvoirs publics en faveur des Canaux, le Conseil d'Administration de la Compagnie nationale des Canaux Agricoles a l'honneur de prier MM. les porteurs d'obligations de vouloir bien adresser, avant le 20 Mai courant, au siège de la Compagnie, à Paris, 51, rue Taibout, les renseignements suivants :

- 1° Nom de l'obligataire;
- 2° Adresse;
- 3° Nombre et numéros des obligations qu'il possède.

Paris, le 2 Mai 1882.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

LEÇONS

D'Italien, d'Allemand d'Espagnol et d'Anglais (traductions)

PRIX MODÉRÉS

S'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, sous le n° 1216.

MAISON D'ACCOUCHEMENT
Tenu par M^{me} JEANNIN sage-femme
3, Rue de la Platière, Lyon

Soins assidus, Discretion, Consultations, Chambre indépendante, Renseignements par correspondance.

DEMANDEZ dans les dépôts de la Société des Laiteries du Rhône les **BEURRES** tant appréciés des gourmets et amateurs de beurre de table. — Marque des LAITIÈRES DU RHÔNE.

Beurre extra-fin, genre Isigny, le kilogramme. . . . 5 fr.

Beurre fin de table, le kilogramme. . . . 3 50

QUALITÉS ESTAMPILLÉES

Maison d'Accouchement M^{me} V^{ve} YVERNAT

3, rue Vieil-Renversé, 3, LYON

Angle de la rue du Doyenné, Quartier Saint-Georges

Vaccine et tient des pensionnaires. — Chambres indépendantes. — Discretion. — Renseignements par correspondance. — Connaît l'allemand.

VINS D'ESPAGNE à la commission JULLIENNE, G. et C^{ie}

Rondra San-Pedro, 156, à Barcelone.

Syndicat Financier Parisien

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital 12,500,000 francs

Siège Social, 7, rue Drouot, Paris.

Par suite des résolutions votées par l'Assemblée générale extraordinaire des Actionnaires, tenue le 1^{er} Mai 1882, au Siège social, à Paris, le Capital social du Syndicat Financier Parisien est réduit à douze millions cinq cent mille francs par l'échange d'une Action nouvelle, entièrement libérée, contre deux Actions anciennes libérées seulement de 250 francs.

Les porteurs d'Actions anciennes devront échanger leur Titres contre les nouveaux avant le 1^{er} Juin 1882.

A partir de cette date les Actions non échangées ne pourront plus être négociées.

En conséquence, Messieurs les Actionnaires sont priés d'effectuer, de suite, le dépôt de leurs Titres dans les bureaux du Crédit Provincial, à Paris ou dans ses Succursales.

Le Crédit Provincial fera connaître, dans les journaux, en temps opportun, l'époque du retrait des Titres définitifs contre le reçu.

Syndicat Financier Lyonnais

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital 5,000,000 de francs

Siège Social, 7, rue Drouot, Paris

Par suite des résolutions votées par l'Assemblée générale extraordinaire des Actionnaires, tenue le 1^{er} Mai 1882, au Siège social à Paris, le Capital social du Syndicat Financier Lyonnais est réduit à cinq millions de francs par l'échange d'une Action nouvelle, entièrement libérée, contre deux Actions anciennes libérées seulement de 250 francs.

Les porteurs d'Actions anciennes devront échanger leur Titres contre les nouveaux avant le 1^{er} Juin 1882.

A partir de cette date, les Actions non échangées ne pourront plus être négociées.

En conséquence, Messieurs les Actionnaires sont priés d'effectuer, de suite, le dépôt de leurs Titres dans les bureaux du Crédit Provincial, à Paris, ou dans ses Succursales.

Le Crédit Provincial fera connaître, dans les journaux, en temps opportun, l'époque du retrait des Titres définitifs, contre le reçu.

TRAMWAYS & OMNIBUS DE LYON

Affichage dans les diverses Voitures
Bureaux et Échoppes de la Compagnie

S'ADRESSER, POUR TRAITER
A L'AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER
LYON — rue Confort, 14

APPAUVRISSMENT DU SANG
Faiblesse de Constitution
PYROPHOSPHATE DE FER
DE ROBBIQUET
Approuvé par l'Académie de Médecine
Recommandé contre la Scrofule, Rachitisme, Glandes, Tumeurs, Irrégularités du Sang, Pâles couleurs, Pertes, etc.; il rend à l'organisme le Phosphore et le Fer indispensables à la bonne constitution des Os, des Nerfs et du Sang. — On l'emploie en Dragées, Solution, Sirop ou Vin, suivant le goût du malade.
Dragées ou Sirop : 3 fr.
Solution : 2 fr. 50. — Vin : 5 fr.
DETHAN, rue de Strasbourg, 10, PARIS
Et princ. Pharmacies France et Étranger.

L'ÉTERNELLE

Compagnie d'Assurances

CONTRE L'INCENDIE, LA GRÈLE

LA MORTALITÉ DU BÉTAIL

Demande des Directeurs particuliers dans chaque département.

POSITION FIXE ET LUCRATIVE

Adresser les demandes au siège social :

Rue des Noyers, 37
PARIS

1 FRANC par AN 150,000 ABONNÉS 52 NUMÉROS

Le Moniteur des Valeurs à Lots

(Paraît tous les Dimanches, avec une causerie financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes valeurs françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUTS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs. — La Cote officielle de la Bourse Des Arbitrages avantageux. — Le Prix des Coupons. — Des Documents inédits.

Propriété du CRÉDIT DE FRANCE. — Capital : 75,000,000 de Fr.

On s'abonne dans toutes les succursales des Départements. UN FRANC PAR AN dans les Bureaux de Poste et à PARIS, 17, Rue de Londres

Articles de Luxe et de Fantaisie M^{on} CASSET

Rue de la République 32 Rue de la République 32
(EX-RUE DE LYON) (EX-RUE DE LYON)

MAROQUINERIE — EVENTAILS

Bijouterie. — Tabletterie
Sacs gilets, en. Accessoires garnis
Ébénisterie artistique
Porte-manteaux — Passe-Portes
Chapeaux. — Petits Bronzes
Albums, Souvenirs, Porte-Monnaie
Caves à Liqueurs

ORTE-CIGARES en CUIR de RUSSIE

LE CAFÉ DES GOURMETS

est composé des meilleures sortes. Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.

Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom : **TREBUCHEN**

ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

ENVOI GRATIS ET A TOUT LE MONDE
de l'indication, avec preuves irrécusables, d'une formule infallible pour guérir, en secret et à peu de frais, les écoulements récents et les plus invétérés. Écrire à EYMIN, à Vienne (Isère). Il répond par retour du courrier.

AU LABOUREUR

Maison recommandée pour la bonne fabrication des

CHAUSURES POUR HOMMES, DAMES, FILLETES ET ENFANTS

BON MARCHÉ

ÉLÉGANCE

ET

SOLIDITÉ

Hommes 12 fr

Femmes 8 fr

Maison CASSET, rue de la République, 32

Agence générale d'Affichage et de Publicité, V. FOURNIER, rue Confort, 14